

École inclusive : des enseignants « exclus », les syndicats de la Manche en colère

Les syndicats de la Manche sont en colère contre l'inspection académique. Ce mardi 7 juin 2022, certains représentants du personnel ont été privés d'une réunion institutionnels.



Les différents représentants des syndicats des personnels de l'Éducation nationale sont en colère contre la DASEN. Sébastien Lucot

« Le dialogue social, il n'y en a pas du tout dans la pratique », souffle Martine Quesnel, secrétaire du syndicat enseignant de la FSU Manche.

Suite au « refus » de la directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) d'autoriser la participation de l'ensemble des représentants des personnels représentatifs à une réunion institutionnelle sur la thématique de l'école inclusive ce mardi

7 juin 2022 à Saint-Lô, les organisations syndicales FO, FSU, Sgen-CFDT et Sud Éducation ont quitté la salle avant même le début des échanges.

[Manche : l'Éducation nationale répond aux inquiétudes des collèves pour la prochaine rentrée](#)

Les enseignants « se sentent exclus »

En effet, seuls cinq représentants sur les dix habituels y avaient été conviés. Sachant que 6 700 personnes travaillent dans l'Éducation nationale, « il faut être le plus nombreux possible pour se faire entendre et remonter les informations des différentes institutions. »

De plus, lors de cette réunion, les syndicats ont dénoncé le fait qu'il y ait davantage de personnes issues des bureaux, telles que des inspecteurs et des chefs d'établissements évoluant « très peu sur le terrain ».

« L'école inclusive ne fonctionne pas si bien qu'on veut nous le faire croire », confie Virginie Laisné, secrétaire du syndicat des enseignants du 1er degré, SNUipp-FSU. Lors de ce rendez-vous se voulant informatif quant à la mise en place d'un groupe de travail, les enseignants « se sentent exclus ».

La place « naturelle et importante » des syndicats

Contactée, Sandrine Bodin, la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), a fait le choix de répondre par le biais de sa cheffe de cabinet. Une réponse lissée, qui ne conviendra sans doute pas à ses détracteurs : « Très attentive à la place du dialogue social, Madame l'Inspectrice d'académie a, dès la première réunion, souhaité une participation des représentants syndicaux. Cette place est naturelle et importante dans ce groupe de travail. Certaines organisations syndicales n'ont pas encore souhaité s'y joindre. Madame l'Inspectrice d'académie le regrette et espère que leur expertise pourra enrichir les prochains travaux. La place des familles y sera également prévue. »

[Manche : le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, repart en hélicoptère](#)

Des craintes « confirmées »

« Ce refus, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase », affirme Olivier Lachèvre, secrétaire du SNUDI FO Manche. L'ensemble de ces syndicats « légitime » leur opposition à la loi de transformation de la fonction publique actée en août 2019.

« Cela ne fait que confirmer nos craintes quant à la réduction de nos possibilités en tant qu'organisations syndicales à défendre collectivement les droits des agentes et des agents publics en termes de carrière, de santé et de sécurité au travail », appuie Antonio Gomes pour l'intersyndicale.

Au même titre que la fusion des académies, entre la Haute et la Basse-Normandie : « Le nombre de représentants est inévitablement réduit. »